

Avec la SEM (société d'économie mixte) ENR 32...

Territoire d'Energie et le Département font front commun au service des énergies renouvelables



En signant l'acte de naissance de la SEM ENR 32, le conseil départemental représenté par son président Philippe Dupouy et le syndicat Territoire d'Énergie représenté par son président Jean-Guy Dupuy, ont officiellement doté le département d'un outil d'investissement et de développement des énergies renouvelables. Cette société nous unit pour construire une politique départementale cohérente de production d'énergie verte afin de mieux répondre aux enjeux climatiques et environnementaux. ENR 32 avec son capital social de 4,8 millions d'euros va intervenir dans le domaine des installations de production, de stockage et de distribution d'énergie issue de sources renouvelables. Elle aura également un rôle dans la gestion, l'exploitation, l'entretien et la vente de l'énergie et des

produits qui en seront issus. Elle assurera aussi des actions de promotion et de formation autour des énergies vertes, expliquent les co-signataires qui ont confié la présidence de la SEM ENR 32 à Jean-Jacques Sagansan, le maire de Monbrun, vice-président de Territoire d'Énergie.

"Une production d'énergie verte pensée par les gersois pour les gersois"

"Grâce à cette structure départementale dédiée aux énergies renouvelables nous garderons de la valeur ajoutée sur notre territoire plutôt que de laisser les actionnaires de groupes privés en capter la totalité" souligne Jean-Guy Dupuy. Le plan d'affaire portera notamment sur des opérations en co-investissement avec d'autres acteurs sur des ombrières photovoltaïques, une station bioGNV à Auch, sur des photovoltaïques sur sols artificialisés ou sur plans d'eau. Mais la SEM portera aussi des projets en propres : chaudière bois dans bâtiment public, photovoltaïque sur le domaine public, réseau de chaleur etc... Ne pas laisser le champ libre aux projets à seul but lucratif et dont l'existence ne s'ancre pas dans une logique territoriale, telle est aussi la volonté de Territoire d'énergie GERS et du Conseil départemental qui se sont prononcés chacun à l'unanimité pour la constitution de cette SEM ENR 32. C'est donc pour favoriser et pour accélérer une production d'énergies renouvelables "pensée par les gersois pour les gersois en répondant aux besoins actuels et futurs" que la SEM ENR 32 a été créée. Les sources de financement proviendront de ses capitaux propres, des avances en comptes courants et des emprunts bancaires qui seront levés à chaque opération.

Avec un capital social s'élevant à 4 800 000 euros, le syndicat Territoire d'énergie GERS participe à hauteur de 1 968 000 euros, soit 41 % comme le conseil départemental.. Sont également mobilisés, la SEM Avergies du Lot-et-Garonne (5 %), l'établissement financier de la caisse des dépôts (11 %), ainsi que la filiale Capgen du Crédit agricole (2 %).

C'est signé! Les présidents Philippe Dupouy et Jean-Guy Dupuy ont officialisé la SEM ENR 32 à Ordan-Larroque/ Photo J-M. Walker-Territoire d'Énergie

Accueil / Economie / Énergie

'Nous devons être des acteurs' : le Gers lance sa propre production d'énergie à Ordan-Larroque

ABONNÉS 



Les ombrières d'Ordan-Larroque vont produire de l'électricité photovoltaïque. / DDM - SEBASTIEN LAPEYRERE

[f](#) [X](#) [in](#)  

Énergie, Gers

Publié le 02/12/2023 à 08:01

Marc Centene

[Écouter cet article](#)

Powered by **ETX Studio**

00:00/03:10

Ce mercredi 29 novembre, l'acte de naissance de la société d'économie mixte EnR32 a été signé à Ordan-Larroque, afin de promouvoir la production d'énergie dans le Gers.

Les présidents du conseil départemental et de Territoire d'énergie 32 ont acté la naissance de la société d'économie mixte EnR 32, ce mercredi à Ordan-Larroque. Le résultat d'années de réflexion et de préparation, jusqu'à ces derniers mois qui ont vu

aboutir le projet : la création d'un organisme à même de structurer les différentes filières énergétiques dans le département.

« Quand je suis arrivé dans mes fonctions à Territoire d'énergie, se souvient Jean-Guy Dupuy, le président de TE 32, je me suis dit qu'il ne fallait pas que nous restions de simples spectateurs des bouleversements du marché de l'énergie. Nous devons être aussi des acteurs. »

Les ombrières d'Ordan-Larroque

La prolifération de projets d'énergie renouvelable partout dans le département, hors de tout contrôle, risquait de rendre impossible toute politique de gestion cohérente. L'idée, à travers la SEM EnR32, est de favoriser un schéma ordonné de la production d'énergie renouvelable. EnR32 a pour vocation d'appuyer l'émergence de sites locaux, qu'il s'agisse de solaire, de bois ou de biomasse. Ce qui passe par l'entrée dans le capital de ces sociétés, le co-développement de projets ou même la mise en œuvre de projets 100 % EnR32. Pour cela, un capital social de 4,8 M€ a été réuni, à 82 % public et réparti à 41 % pour le département et 41 % pour TE32, associés à la Banque des territoires, le Crédit Agricole et Avergies.



L'assemblée constitutive de la SEM EnR32 s'est déroulée à Ordan-Larroque ce mercredi. / DDM - SEBASTIEN LAPEYRERE

Le choix d'Ordan-Larroque est à ce titre symbolique du fonctionnement de EnR32. Le préau de l'école communale, ainsi qu'une ombrière au bas du village, vont être raccordés au réseau et produire de l'électricité photovoltaïque. « Ce sont les Ombrières d'Occitanie qui s'occupent de ces projets, et nous avons pris des parts dans cette société, confie Jean-Guy Dupuy. On peut parler d'un gisement, mais il reste à en faire prendre conscience. »

Mix gersois

Si l'énergie produite par le solaire n'est pas négligeable, elle ne suffira pas à compenser les quelque 60 % d'énergie fossile encore utilisée dans le Gers. Territoire d'Energie 32 soutient la mise en place d'un mix énergétique. « Face à la flambée des coûts, il faut prendre en main le destin énergétique du Gers, insiste le président du département. Il est urgent de prendre notre part dans la décarbonation. » Pensée « pour et par les Gersois », selon Jean-Guy Dupuy, EnR32 n'est qu'au début du chemin. « L'un des axes de développement sera le biogaz : c'est prometteur et nécessaire. On ne verra pas une moissonneuse-batteuse fonctionner avec des batteries électriques ! » Il concède que l'acceptation de méthaniseurs, même de dimension réduite, passe par une communication sincère avec les populations. « Il ne faut pas que les gens soient devant le fait accompli, et qu'ils sachent aussi en quoi cela consiste. Pas question d'intrants qui arrivent de 200 km ! » D'autant que le Gers pourrait produire assez de biogaz pour être autonome, voire exportateur, en 5 ou 6 ans...

[Voir les commentaires](#)

Réagir



Ajouter un commentaire